# Auto – Working Safely with EV Fatality File – French



## Les autorités fédérales infligent une amende de près de 50 000 dollars à Tesla après le décès d'un employé à l'usine d'Austin

Tesla risque une amende fédérale de près de 50 000 dollars pour des manquements présumés à la sécurité après le décès d'un employé à l'usine d'Austin l'année dernière.

L'Occupational Safety and Health Administration, l'agence fédérale chargée de faire respecter les normes de sécurité sur le lieu de travail, a constaté que Tesla n'avait pas fourni d'équipement de protection adéquat et avait autorisé les employés à travailler trop près des circuits électriques sans les avertir.

L'agence a émis trois citations de 16 550 dollars chacune, les qualifiant de « graves », le 31 janvier. Contacté par e-mail pour commenter cette affaire, un porte-parole de l'OSHA a déclaré que l'employeur avait contesté les violations dans cette affaire.

Le représentant américain Greg Casar a déclaré que ces amendes résultaient de l'enquête menée par l'OSHA sur le décès de Victor Joe Gomez Sr, un électricien décédé à l'usine de fabrication Tesla le 1er août. Dans le cadre d'un procès intenté contre l'entreprise, la famille de M. Gomez affirme qu'il a été électrocuté alors qu'il inspectait des panneaux qui auraient dû être hors tension.

Après que Reuters ait rapporté pour la première fois le mois dernier que Tesla serait sanctionnée pour le décès de M. Gomez, M. Casar a exigé que le gouvernement fédéral divulgue plus de détails sur l'enquête et les sanctions. Les détails rendus publics fournissent désormais des informations supplémentaires sur les problèmes de sécurité présumés dans l'immense usine située à l'est de la capitale du Texas.

« Le 1er août 2024 ou aux alentours de cette date, et à plusieurs reprises avant cela, un employé travaillait à proximité immédiate de pièces sous tension sans porter d'équipement de protection individuelle approprié », indique l'amende de l'OSHA.

Une autre amende ajoute : « Les employés chargés du contrôle qualité ont été exposés à des risques électriques alors qu'ils effectuaient des tests et des inspections sur des équipements électriques nouvellement installés sans analyse préalable des risques, sans panneaux d'avertissement et sans communication des procédures de

travail sécuritaires. »

Le ministère américain du Travail a infligé une amende de près de 7 000 dollars à Tesla l’année dernière pour avoir exposé les travailleurs de sa gigafactory à des produits chimiques.

L’avocat de Tesla dans le procès pour négligence n’a pas répondu à une demande de commentaires sur les amendes ou sur leur incidence éventuelle sur l’affaire.

**Source:** https://www.kut.org